

Bibliographies

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mère : les enfants restent abandonnés dans le plus complet dénuement.

Ce tableau paraît chargé ; il n'est en réalité que la peinture assez exacte de la situation de 25 familles au moins dans le district de la Gruyère, et ces 25 familles se répartissent les 415 des absences constatées jusqu'à ce jour. J'ai lieu de croire que dans la Singine les mêmes faits se reproduisent avec tout autant de gravité. Les cinq autres districts sont un peu mieux partagés, et leurs notes sont meilleures aussi dans les examens : je ne prétends pas que la misère soit l'unique cause de cette différence ; mais elle y a une part notable d'influence.

On me demandera sans doute ici si les communes ne fournissent pas aux familles pauvres les secours nécessaires. Eh bien ! d'une manière générale et suffisante, non, elles ne le font pas. Les unes faute de ressources, d'autres faute d'organisation et de bon vouloir, d'autres sous le prétexte que les besoins ne sont pas réels ou que les secours ne sont pas mérités, laissent la misère produire ses ravages sans chercher à la soulager, perpétuant ainsi, multipliant le nombre des pauvres, sans leur procurer par l'instruction le moyen d'arriver à une meilleure condition. Y a-t-il des autorités communales qui comprennent qu'une bonne instruction est une fortune, que les frais de l'éducation des enfants pauvres constituent un placement avantageux pour l'avenir ? Oui ! mais *rara avis*. La charité la plus ordinaire, en faveur (?) des enfants pauvres, est celle de les autoriser le plus souvent que possible à manquer l'école. Aussi faites la statistique des incapables et des illettrés : individus indigents, les trois quarts du temps. Et notez que nombre de communes, qui ne secourent pas d'une manière intelligente et *efficace* les pauvres habitant la localité, font des dépenses considérables pour des bourgeois et surtout des *bourgeoises* établis à Paris, à Lyon, dans une ville quelconque ; on paie ainsi grassement à l'étranger une fabrique d'enfants naturels qui viendront tôt ou tard grossir dans l'endroit la généalogie des familles plongées dans la misère. Je pose en fait, et c'est par là que je veux finir ces considérations, que si les communes de la Gruyère s'entendaient pour mettre en commun les dépenses annuelles qu'elles font sans beaucoup de profit pour les pauvres, elles payeraient l'intérêt et un bel amortissement des sommes nécessaires à la création d'un vaste orphelinat, où pourraient être reçus et bien élevés tous les enfants réellement indigents du district. Ne pourrait-on pas généraliser l'affirmation et l'appliquer à tous les districts ? M. P.

BIBLIOGRAPHIES

L'Épidémie des cabarets. *Conseils aux habitants des campagnes*, par D. THIERRIN, curé de Promasens. — Prix : 60 cent. En vente à l'Imprimerie catholique, à Fribourg, chez MM. Ackermann et Baudère, à Bulle, M. Waldmeyer, à Châtel-Saint-Denis, M. Stajessi, à Romont, M. Lambelly, à Estavayer.

Jamais on ne redira trop aux instituteurs qu'ils n'ont pas seulement à donner aux élèves l'instruction, mais qu'ils doivent encore leur procurer le bienfait, l'inappréciable bienfait d'une saine éducation et leur inspirer l'amour du bien, l'horreur de tout ce qui est mal. S'il est un vice que l'éducateur digne de ce nom doit, par ses exemples et ses enseignements, s'efforcer de prévenir, c'est bien l'ivrognerie, cette plaie de notre époque. Or, il trouvera un excellent auxiliaire, un puissant moyen d'atteindre son but élevé dans l'ouvrage intitulé : *Conseils aux habitants des campagnes*, par M. Thierrin, curé de Promasens. C'est là un ouvrage qui est une bonne fortune pour l'instituteur. Il y puisera des conseils pratiques dont il fera part à ses élèves en vue de leur avenir, il y apprendra des faits intéressants et instructifs qu'il pourra leur raconter et dont ils devront faire le compte-rendu de vive voix ou par écrit; il y découvrira des tableaux saisissants qu'il sera très utile de mettre sous leurs yeux. Croit-on que les enfants, dont l'âme est si sensible, en lisant ou en entendant lire, par exemple : les chapitres XII, XVIII, XIX, XX, *le sort qui attend l'ivrogne, le spectacle de l'ivrogne, l'ivrogne dans la boue et les ordures, les rixes sanglantes*, ne recevront pas une impression ineffaçable? Qui ne voit tout le parti qu'un instituteur intelligent et dévoué peut tirer du livre précieux de M. Thierrin? Certes, l'on peut à bon droit appliquer à l'auteur ce mot qui a été naguère adressé à un autre écrivain : Vous avez fait à la fois un bon livre et une bonne action. » Mgr Mermillod a fait le plus bel éloge de la brochure contre l'*Epidémie des cabarets*, lorsqu'il écrivait à M. le curé de Promasens : « Votre livre est tout à la fois une admirable leçon de catéchiste, un vivant commentaire des Livres saints et une étude sérieuse d'économie sociale. »

La première partie de l'ouvrage retrace les suites funestes de l'ivrognerie, le cortège de maux qu'elle traîne après elle : aliénation mentale, crimes, accidents, suicides, division dans la famille, démoralisation, misères sur misères, ruines accumulées. Mais il ne suffit pas de signaler la maladie et d'en faire connaître les ravages; aussi l'auteur consacre-t-il une seconde partie à proposer des remèdes. Il désigne comme moyen de combattre les abus de la boisson, l'éducation et l'instruction, la vulgarisation des principes d'hygiène, les caisses d'épargne, la substitution de boissons salutaires aux boissons alcooliques, enfin une croisade générale contre l'alcoolisme. « Il est temps, dit M. Thierrin, d'entrer en lutte avec le mal, de sauver les populations des rixes et des misères qu'en amène l'aggravation continue; il est temps d'accentuer un mouvement en faveur de la cause de la tempérance. »

Prenez et lisez, dirons-nous maintenant aux instituteurs; quand on a lu l'ouvrage éminemment pratique de M. le curé de Promasens, on ne peut que désirer de le voir entre les mains de tous les éducateurs, pour le plus grand bien de l'enfance et de la jeunesse qu'ils dirigent. T.

CORRESPONDANCE

La Tour-de-Trême, le 15 juin 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Vos typographes ne sont pas toujours aimables. Ils trouvent quelquefois le moyen de changer des chiffres et de tronquer des phrases d'une manière scandaleuse. J'aurais, à ce propos, plusieurs rectifications à vous demander. Je me contenterai de redresser l'erreur commise dans votre numéro de février, où on me fait dire que cette année, dans la Gruyère,